

Extrait du Vorey sur Arzon

<http://vorey.fr>

La sécurité routière :

- Archives - 2012 - Infos (toutes rubriques confondues) -



Date de mise en ligne : lundi 25 juin 2012

Description :

Pendant une quinzaine de jours, Vorey a eu la chance de pouvoir bénéficier d'un radar pédagogique...

Vorey sur Arzon



LA COMMUNE DE VOREY, pendant une quinzaine de jours, a eu la chance de pouvoir bénéficier d un radar pédagogique gracieusement prêté par une entreprise, qu elle a installé sur l avenue Philibert Besson à l entrée de Vorey sur Arzon. Celui-ci était placé dans une zone au sein de laquelle de nombreux excès de vitesse sont souvent observés. « Ces radars ont pour but de sensibiliser les automobilistes à respecter les limitations de vitesse dans les zones à risque et très fréquentées. _ Depuis l installation de celui-ci, nous avons observé une diminution de ces excès de vitesse, et nous encourageons donc la population et les automobilistes à poursuivre cette conduite citoyenne » indique Cécile Gallien, Maire de Vorey.

La municipalité envisage d investir dans des radars pédagogiques de ce type, ne visant pas à réprimer la population ou les automobilistes et motards, mais plutôt à leur faire prendre conscience des dangers de la vitesse dans la traversée du bourg commerçant de Vorey.

Enfin, la municipalité souhaite rappeler que la vitesse est limitée à 50km au sein du bourg de Vorey sur Arzon.

De plus, de nombreuses places de parking gratuites sont à votre disposition dans Vorey (à la gare, place de l église, place des Moulettes, place Henri Champagne, vers le garage communal, vers la gendarmerie, vers la piscine), veuillez donc les utiliser et éviter de vous garer sur les trottoirs afin de laisser aux piétons, aux mamans avec poussette, aux personnes ayant des difficultés pour se mouvoir, de disposer en toute sécurité des trottoirs.

La commune de Vorey vous souhaite un bon été et vous accueille pour ses nombreuses fêtes et marchés indiqués sur www.vorey.com.